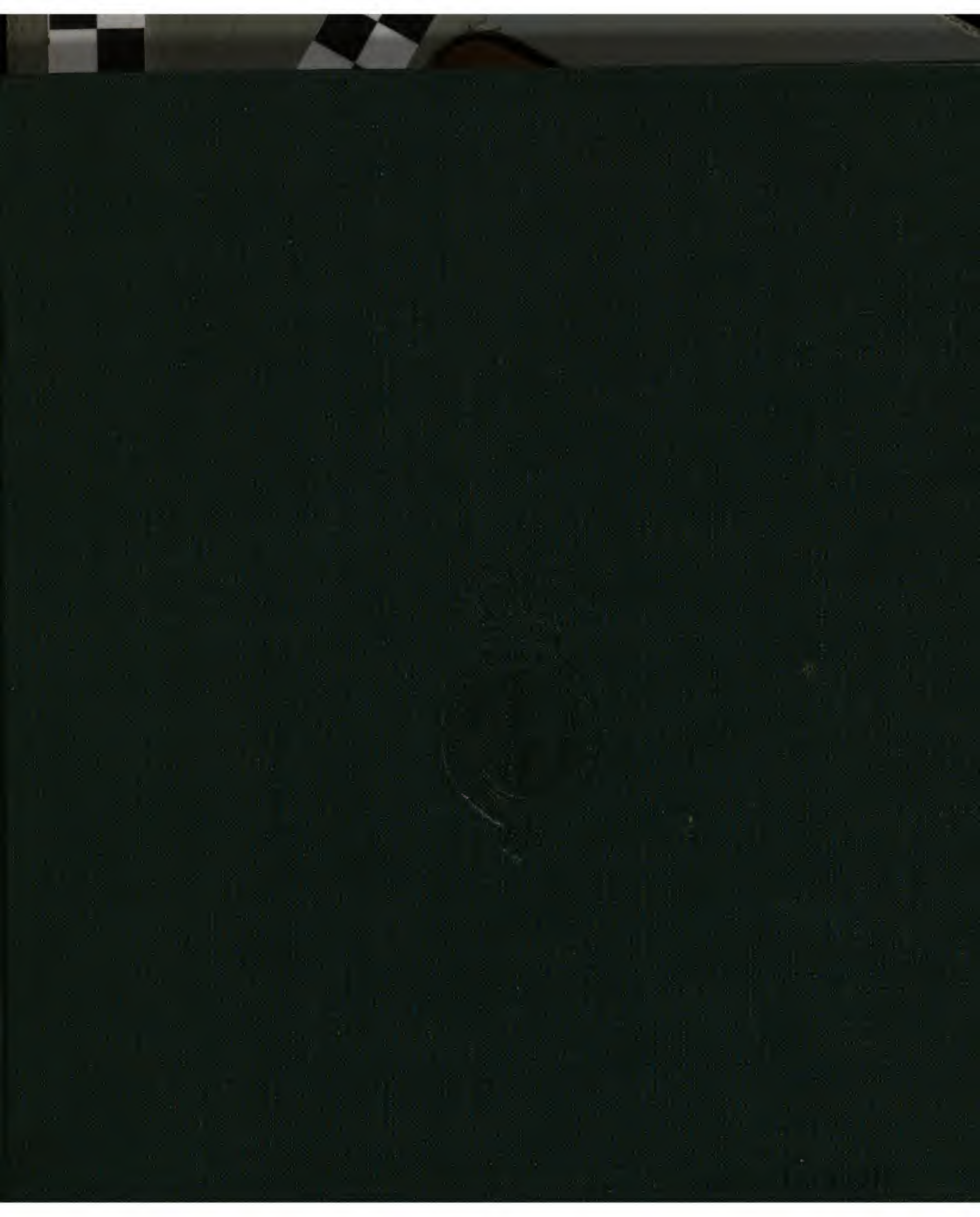






LE MIRACLE DE THÉOPILE
DE RUTEBEUF

REVU SUR LES MANUSCRITS TRADUIT
ET ACCOMPAGNÉ DE NOTES

PAR

AXEL HENRI KLINT

LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE
PROFESSEUR SUPPLÉANT AU COLLÉGE DE GEFLE

THÈSE

pour le doctorat

présentée à la très-célèbre faculté de philosophie d'Upsal

et publiquement soutenue

dans la grande salle de Gustavianum
le 28 Avril 1869 à 10 heures du matin.

UPSAL,
W. SCHULTZ 1869.

A MONSIEUR

CHARLES MONTELIN

Proviseur

Professeur de langues modernes au collége de Jönköping

membre de l'étoile polaire

cet essai

d'un de ses disciples

est respectueusement dédié.

INTRODUCTION.

Le sujet du Miracle de Théophile est une des vieilles légendes de saints, soeur de la légende allemande du docteur Faust, si bien connue depuis la publication du chef-d'oeuvre de Göthe. Dans l'origine, elle était écrite en grec par Eutychien, plus tard elle fut traduite en latin par Paul diacre, et au moyen âge, plusieurs poëtes s'en sont emparés pour la mettre en vers. Le monologue dont se compose la première scène du Miracle nous met tout d'abord sur les traces du récit légendaire. Théophile se plaint de l'injustice d'un évêque qui l'avait rendu *maté en l'angle.* Selon la légende historique celui-ci l'avait destitué de ses fonctions d'économe ou de vidame (vice dominus, espèce de représentant du pouvoir de l'evêque). Théophile est au désespoir, il en veut à Dieu, fuit le monde, et, pour se mettre à l'abri de l'un et de l'autre, il a recours au diable qui lui fait conclure un pacte. Enfin il se repent, et est sauvé par la Sainte Vierge. Voilà en peu de mots le sujet de la légende et du drame.

Sans doute, ce récit a donné lieu à des imitations plus ou moins travesties et abrégées dans tous les pays où il y a en des monastères et des moines. La Suède même ne fait pas exception. [1])

La composition dramatique que nous avons devant nous, et dont nous venons d'indiquer le sujet, est une des premières qui aient été faites en France. Trois autres pièces scéniques sont citées comme provenant de la même époque: *Li jeus Adam ou du Mariage*, la première comédie, *Li jeus de Robin et Marion*, le premier opéra-comique français et *Li jeus de saint Nicolas.* De celles-ci, l'auteur des deux premières était Adam de la Halle, celui de la dernière, Jean Bodel d'Arras.

Quant à la vie intellectuelle de Rutebeuf, trouvère des plus destingués et auteur de plusieurs pièces satiriques et dévotes outre le Miracle de Théo-

1) Voir Ett Forn-Svenskt Legendarium. Efter gamla Handskrifter af G. Stephens. Tome I p 28 sous le titre Theophilus och Djefvulen.

phile, elle n'a pu, suivant l'éditeur de ses oeuvres, être antérieure à l'an 1254 ni postérieure à l'an 1286. Les documents historiques n'ont pas fait venir à la postérité la véritable date de sa naissance et de sa mort. Les critiques n'hésitent point à le placer au-dessus de la plupart des auteurs contemporains, et il n'y a pas lieu à douter qu'il n'ait été du nombre de ceux qui faisaient la gloire littéraire du siècle de Saint Louis. Un de ses juges les plus sévères[1]) a dit: "C'est de tous les poëtes sur lesquels j'ai travaillé celui qui gagne le plus à être extrait. Presque tous les contes qu'on lira de lui sont agréables, quelques-uns même offrent de la hardiesse dans la manière de penser et une sorte de philosophie." Il n'est pas à confondre avec les jongleurs "de bas étage"; comme Villon et Marot, aux quels on l'a comparé, il avait ses défauts, mais comme eux il s'adressait aux grands et non pas à la populace. Pour achever son portrait littéraire si rapidement tracé, je m'empresse d'ajouter, en me rapportant encore une fois à une autorité compétente[2]), le passage suivant par lequel se termine une analyse du Miracle de Théophile: "Nous n'hésitons pas à le dire, il y a plus de vrai talent dans ce premier essai dramatique que dans la plupart des interminables mystères, miracles ou moralités des XIVe et XVe siècles; il est écrit d'ailleurs en différents mètres, dont l'emploi judicieusement calculé prouve que Rutebeuf n'était pas étranger au sentiment de l'harmonie poétique". Il est donc impossible que ce ne soit avec beaucoup d'intérêt qu'on s'adonne à l'étude d'un poëte qui, pour son temps, n'était pas indigne d'être le précurseur du grand Corneille.

Si, d'ailleurs, il était besoin de démontrer l'utilité des occupations de ce genre, on n'aurait pas de peine à en apporter des preuves convaincantes. On n'aurait qu'à parler des connaisances exactes des moeurs de l'ancien temps, de la lumière qu'elles jettent sur l'histoire de la nation et par là sur l'histoire de l'homme en général, on pourrait examiner la littérature en elle-même et tâcher d'y découvrir la marche de l'esprit humain. Mais nous aimons tous l'antiquité latine, et il n'y a d'autre moyen pour nous rattacher à elle sans chaînon rompu que l'étude des langues modernes ses filles dans toute l'étendue de leur existence.

Dans la reproduction de l'ancien texte, je n'ai adopté qu'en partie le principe du savant Littré, j'ai voulu le donner avec autant de marques ca-

1) Legrand d'Aussy Fabliaux on Contes T. II p. 236.

2) Chabaille, Journal des Savants 1839 Mai.

ractéristiques qu'il serait possible sauf l'écriture gothique[1]), la confusion des lettres *i*, *j* et *u*, *v*, ainsi que des abréviations trop nombreuses dont on verra un échantillon au bas de chaque page. Mais en substituant à l'apostrophe un espace mitoyen, en faisant usage de la ponctuation moderne, en mettant enfin une traduction en regard du texte, je crois avoir aidé à une compréhension nette et facile du langage du trouvère.

Les diérèses qu'on n'est pas accoutumé à faire dans le langage moderne se feront aisément remarquer dans la lecture par le nombre exigé de syllabes. Ex.: eü v. 2 et les mêmes voyelles dans le couplet monorime commençant au demi-vers 392; roïne 480 et 552; feüs 363. (Voyez du reste les notes sur la quantité syllabique).

L'on dira que c'est à tort que j'ai donné le texte des Alexandrins (384—479 et 688—719) de façon à représenter des vers de six syllabes, reproche qui, incontestablement, serait fort grave si cette reproduction conduisait à méconnaître la nature des vers. Il faut y voir non seulement un désir d'être fidèle aux manuscrits, mais une manière d'appuyer l'opinion non suffisamment réfutée de ceux qui attribuent au vers de trois pieds l'origine de l'alexandrin.

Le Miracle de Théophile se trouve à la bibliothèque impériale de Paris manuscrit 837 (ancien num. 7218) fond fr. fol. 298 verso jusqu'à 302 verso. La repentance et la prière de Théophile se trouvent au manuscrit 1635 (anc. num. 7633) même fond fol. 83 et 84. Le tout a été imprimé par M. A. Jubinal, Oeuvres complètes de Rutebeuf. Paris. E. Pannier 1839.

---

1) Les majuscules de l'ancien texte représentent les lettres enluminées des manuscrits.

Personnages du Miracle.

LA SAINTE VIERGE.

L'ÉVÊQUE DE CILICIE (*τῆς ἀνατολῆς χώρας*).

THÉOPHILE, *économe, sénéchal ou vidame du dernier évêque.*

PIERRE,
THOMAS,
PINCEGUERRE, } *officiers de l'évêque.*

SALATIN, *magicien.*

LE DIABLE.

LE MIRACLE DE THÉOPHILE.

ci commence le miracle de theophile.

Ahi, ahi! diex, rois de gloire,
tant vous ai eu en memoire,
tout ai done et despendu,
et tout ai aus povres tendu,
ne m est remez vaillant uns sac.
bien m a dit li evesque eschac,
et m a rendu mate en l angle;
sanz avoir m a lessie tout sangle.
or m estuet il morir de fain,
se je n envoi ma robe au pain;
et ma mesnie que fera?
ne sai se diex les pestera.
diex, oil, qu en a il a fere?
en autre lieu les covient trere,
ou il me fet l oreille sorde,
qu il n a cure de ma falorde,
et je li referai la moe.
honiz soit qui de lui se loe.
n est riens c on por avoir ne face,
ne pris riens dieu ne sa manace.
irai je me noier ou pendre?
je ne m en puis pas a dieu prendre,
c on ne puet a lui avenir.
ha! qui or le porroit tenir
et bien batre a la retornee,
mult auroit fet bone jornee;
mes il s est en si haut leu mis
por eschiver ses anemis,
c on n i puet trere ne lancier.
se or pooie a lui tancier,
et si combatre et escremir,
la char li feroie fremir.

SCÈNE I.

Théophile.

Hélas! Dieu, roi glorieux, je vous ai tant eu en mémoire, tout mon bien, je l'ai prodigué, j'ai tout offert aux pauvres, il ne m'est pas resté la valeur d'un sac. L'évêque m'a bien dit échec, et m'a fait mat dans le coin; sans bien, il m'a laissé tout seul. Il faut que je meure de faim maintenant, si, pour avoir du pain, je n'engage ma robe; et ma famille que fera-t-elle? Je ne sais si Dieu les nourrira. Dieu, oui, il en a bien affaire. Il faut les traîner dans un autre lieu, où il me fera la sourde oreille, et à mon tour, puisqu'il ne se soucie pas du fardeau de mon existence, je lui ferai la moue. Honni soit qui se loue de lui. Il n'est rien qu'on ne doive faire pour l'argent. Je ne fais aucun cas de Dieu ni de sa menace. Irai-je me noyer ou pendre? Je ne puis m'en prendre à Dieu, parce qu'on ne peut parvenir jusqu'à lui. Eh! qui donc pourrait le tenir et bien battre en retour, il aurait fait une bien bonne journée; mais, pour esquiver ses ennemis, il s'est mis en un si haut lieu, qu'on ne peut y tirer ni rien lancer. Si enfin je pouvais lui faire querelle, me battre et escrimer avec lui, je lui ferais frémir la chair. Mais il est là-haut dans

5. mscr ·|· *sac*. 19. mscr ꝯ, *c on*, qu'on. 20. mscr *riēs*, riens. 31. mscr ꝯ batre.

or est lasus en son solaz;
laz, chetis! et je sui es laz
de povrete et de soufrete.
or est bien ma viele frete.
or dira l en que je rasote;
de ce sera mes la riote.
je n oserai nului veoir;
entre gent ne devrai seoir
que l en m i monsterroit au doi.
or ne sai je que fere doi;
or m a bien diex servi de guile.

ici vient theophiles a salatin, qui parloit au deable quant il voloit.

Qu est ce? qu avez vous, theophile?
por le grant de! quel mautalent
vous a fet estre si dolent?
vous soliiez si joiant estre.

theophiles parole.

c on m āpeloit seignor et mestre
de cest pais, ce sez tu bien;
or ne me lesse on nule rien,
s en sui plus dolenz, salatin,
quar, en francois ne en latin,
ne finai oncques de proier
celui c or me veut asproier,
et qui me fet lessier si monde,
qu il ne m est remez riens el monde.
or n est nule chose si fiere,
ne de si diverse maniere,
que volentiers ne la feisse,
par tel qu a m onor revenisse;
li perdres m est honte et domages.

ici parole salatins.

Biaus sire, vous dites que sages;
quar qui a apris la richece
mult i a dolor et destrece,
quant l en chiet en autrui dangier
por son boivre et por son mengier;
trop i covient gros mos oir.

theophiles.

sa joie; et, malheureux que je suis, moi, je suis dans les lacs de la pauvreté et de la misère. Voilà mon violon bien cassé. Or, on dira que je deviens fou; voilà désormais sur quoi on sera en débat. Je n'oserai voir personne; il faudra que je ne m'asseye pas en compagnie, puisqu'on m'y montrerait du doigt. Or, je ne sais ce que je dois faire; voire, Dieu m'a bien servi de piége.

SCÈNE II.

(Théophile vient à Salatin, qui parlait au diable quand il le voulait.)

SALATIN.

Qu'est-ce que c'est? Qu'avez-vous, Théophile? Pour l'amour de Dieu! quelle mauvaise volonté vous a rendu si affligé? Vous étiez d'habitude si joyeux.

THÉOPHILE.

On m'appelait seigneur et maître de ce pays, vous le savez bien; maintenant on ne me laisse aucune chose, et j'en suis d'autant plus attristé, Salatin, que, soit en français soit en latin, je ne cessai jamais de prier celui qui me veut rudoyer maintenant, et qui me fait laisser net au point qu'il ne me reste rien au monde. Or, il n'y a rien de si dur ni de si étrange, que je ne le fisse de bon gré, pourvu que je revinsse à mon honneur; perdre m'est honte et dommage.

SALATIN.

Noble Seigneur, vous parlez en homme sage; car pour quiconque a connu les charmes de la richesse, il y a bien de la douleur et de l'affliction, quand il est livré à la merci d'autrui pour le boire et le manger; il faut trop entendre les gros mots.

THÉOPHILE.

C'est ce qui me surprend, Salatin,

45. mscr *grāt*, *q̄l*, grant, quel. 50. *laisse*, dans l'édit. de M. Jubinal par une faute de lecture. 52. mscr *q̊r* quar. 59. mscr *volent's*, volentiers. 60. mscr *q̊*, qu a. 61. mscr *ꝑdres*, perdres; Rubrique, *ꝑole*, parole. 62. mscr ꝟ, vous; *q̄*, que. 63. *q̊r*, quar. 65. mscr *quāt*, quant; *ē*, en. 66. mscr *meng'*, mengier.

c est ce qui me fet esbahir,
salatin, biaus, tres douz amis;
quant en autrui dangier sui mis,
par pou que li cuers ne m en crieve.

salatins.

je sai or bien que mult vous grieve.
et mult en estes entrepris;
comme hom qui est de si grant pris,
mult en estes mas et penssis.

theophiles.

salatin frere, or est ensis:
se tu riens pooies savoir
par qoi je peusse ravoir
m onor, ma baillie et ma grace,
il n est chose que je n en face.

salatins.

Voudriiez vous dieu renoier,
celui que tant solez proier,
toz ses sainz et toutes ses saintes?
et si devenissiez mains jointes
hom a celui qui ce feroit,
qui vostre honor vous renderoit,
et plus honorez seriiez,
s a lui servir demoriiez,
c onques jor ne peustes estre;
creez moi, lessiez vostre mestre.
qu en avez vous entalente?

theophiles.

j en ai trop bone volente;
tout ton plesir ferai briefment.

salatins.

alez vous en seurement;
maugrez qu il en puissent avoir,
vous ferai vostre honor ravoir.
revenez demain au matin.

theophiles.

volentiers, frere salatin.
cil diex que tu croiz et aeures
te gart, s en ce propos demeures.

or se despart theophiles de salatin, et si pensse que trop a grant chose en dieu renoier et dist:

mon très-cher ami; quand je suis mis à la merci d'autrui, peu s'en faut que ça ne me crève le coeur.

SALATIN.

Je sais bien maintenant que cela vous afflige beaucoup, et vous en êtes fort désolé; étant homme de grand prix, cela vous rend bien abattu et pensif.

THÉOPILE.

Frère Salatin, écoutez ceci: si vous pouviez savoir un moyen par lequel je pusse regagner mon honneur, mon emploi et ma grâce, il n'y a rien que je ne voulusse y mettre.

SALATIN.

Si vous vouliez renier Dieu, celui que, d'ordinaire, vous priez tant, tous ses saints et toutes ses saintes, et que, les mains jointes, vous devinssiez homme de celui qui se chargerait de votre affaire, et qui vous rendrait votre honneur, alors, croyez-moi, si vous restiez en son service, vous seriez plus honoré qu'autrement vous ne deviendriez jamais; laissez donc votre maître. Qu'en avez-vous attendu?

THÉOPHILE.

J'en ai bien bonne volonté, et je ferai tout ce qui vous plaira sans délai.

SALATIN.

Allez-vous-en avec assurance, malgré qu'ils en aient, je vous ferai regagner votre honneur. Revenez demain matin.

THÈOPHILE.

Volontiers, frère Salatin, le Dieu que vous croyez et adorez vous garde, si vous demeurez dans ce propos.

SCÈNE III.

(Théophile quitte Salatin, occupé de la pensée que c'est une chose de la dernière conséquence que de renier Dieu).

72. mscr *ml't*, mult; mscr ꝟ, vous. 73. mscr ꝛ, et. 74. mscr *hō*, hom. 90. mscr *vtre*, vostre. 95. *ql*, qu'il; *puissēt*, puissent. 98. mscr *volent's*, volentiers. mscr Rubrique: *desp*, despar; *.th'.*, theophiles.

Ha! laz, que porrai devenir?
bien me doi li cors dessenir,
quant il m estuet a ce venir.
que ferai, las?
se je reni saint nicholas
et saint jehan et saint thomas
et nostre dame
que fera ma chetive d ame?
ele sera arse en la flame
d enfer le noir.
la la convendra remanoir.
ci aura trop hideus manoir.
ce n est pas fable;
en cele flambe pardurable
n i a nule gent amiable,
aincois sont mal qu il sont deable;
c est lor nature.
et lor mesons rest si obscure,
c on n i verra ja soleil luire;
ainz est uns puis toz plains d ordure.
la irai gie.
bien me seront li de changie
quant, por ce que jaurai mengie,
m aura diex issi estrangie
de sa meson.
et ci aura bone reson;
si esbahiz ne fu mes hom
com je sui, voir.
Or dit qu il me fera ravoir
et ma richece et mon avoir.
ja nus n en porra riens savoir:
je le ferai.
diex m a greve, je l greverai.
james jor ne le servirai;
je li ennui.
riches serai se povres sui;
se il me het je harrai lui.
preigne ses erres
ou il face movoir ses guerres:
tout a en main et ciel et terres.

THÉOPILE.

Malheureux que je suis! que pourrai-je devenir? Les sens me doivent bien abandonner, quand il faut me mettre à ceci. Que ferai-je, hélas! Si je renie saint Nicolas, saint Jean, saint Thomas et la sainte Vierge, que fera mon âme chétive? Elle sera brûlée dans la flamme de l'enfer noir. C'est là qu'elle sera contrainte de rester. Trop hideux sera son domicile. Ce n'est pas une fiction; en cette flamme éternelle, il n'y a pas de gens aimables, ils sont plutôt mauvais, car ce sont des démons; c'est leur nature. Aussi leur maison est-elle si obscure, qu'on n'y verra jamais luire le soleil; c'est plutôt un puits tout plein de fange. C'est là que j'irai. Les dés me seront bien changés, quand, parce que j'aurai goûté du fruit défendu, Dieu m'aura ainsi chassé de sa maison. Et il fera bien; en vérité, jamais homme ne fut en si grand trouble que je le suis. Le voilà qui prétend pouvoir me faire regagner ma richesse et mes biens. Jamais personne n'en pourra rien savoir; je le ferai pourtant. Dieu m'a fait de la peine, je lui en ferai. De ma vie je ne le servirai; je l'ennuie. Je serai riche si je suis pauvre; s'il me hait je le haïrai. Qu'il conçoive ses desseins ou qu'il prépare ses guerres: ciel et terres, tout il a entre ses mains.

---

101. Hay *las*, où l'on vois le point d'exclamation des anciens. 106. mscr *.s'.*, saint. 107. mscr ꝫ, et 108. mscr q̄, que. 114. mscr ꝑ *durable*, éd. Jub. perdurable. 116. mscr *st'*, sont; *ql*, qu'il. 119. mscr ꝯ, con, qu'on; ꝯ*ra*, verra. 128. mscr ꝯ, cum, comme. 129. mscr *ql*. 139. mscr *g'res*, guerres. 140. *t'res*, terres.

je li claim cuite,
se salatins tout ce m acuite
qu il m a pramis.
ici parole salatins au deable et dist:
uns crestiens s est sor moi mis,
et je m en sui mult entremis;
quar tu n est pas mes anemis.
os tu, sathanz?
demain vendra se tu l atans.
je li ai promis quatre tans;
aten le don.
qu il a este mult grant preudon,
por ce s i a plus riche don.
met li ta richece a bandon.
ne m os tu pas?
je te ferai plus que le pas
venir, je cuit,
et si vendras encore anuit,
quar ta demoree me nuit.
g i ai bee.
ci conjure salatins le deable.
bagahi laca bachahe
lamac cahi achabahe
karrelyos
lamac lamec bachalyos
cabahagi sabalyos
baryolas
lagozatha cabyolas
samahac et famyolas
harrahya.
or vient li deables qui est conjure et dist:
tu as bien dit ce qu il i a,
cil qui t aprist rien n oublia;
mult me travailles.
salatins.
qu il n est pas droiz que tu me failles
ne que tu encontre moi ailles
quant je t apel
je te faz bien suer ta pel.
veus tu oir un geu novel?

Je le déclare quitte, si Salatin tient tout ce qu'il m'a promis.

SCÈNE IV.

SALATIN.

(au diable.)

Un chrétien s'en est remis à moi, et je m'en suis chargé avec empressement; car tu n'es pas mon ennemi. Entends-tu Satan? Demain, si tu l'attends, il viendra. Je le lui ai promis quatre fois; attends-le donc. Comme il a été homme très-sage, voilà pourquoi il y a là un plus riche don. Livre-lui ta richesse. Ne m'entends-tu point? Je te ferai aller plus vite que le pas, je pense, et tu viendras encore cette nuit, car ton retard me fait tort. Voilà mon désir.

SALATIN.

(conjure le diable.)

Bagahi laca bachahe lamac cahi achabahe karrelyos lamac lamec bachalyos cabahagi sabalyos baryolas lagozatha cabyolas samahac et famyolas harrahya.

LE DIABLE.

(après avoir été conjuré, vient parler.)

Tu as bien dit ce qu'il y a là, celui qui t'apprit n'oublia rien; tu me tourmentes beaucoup.

SALATIN.

Puisqu'il n'est pas juste que tu me manques ni que tu ailles contre ma volonté quand je t'appelle, je te fais bien suer de ta peau. Veux-tu entendre un nouveau jeu? Nous avons un clerc d'un

---

143. mscr *q̃l*, éd. Jub. *promis*. 144. mscr Rubrique, *polc*. 149. mscr ·||||·, quatre. 158. mscr *q̃r*, éd. Jub. *car*. 160. Rubrique, *ꝯjure*, conjure. 172. *q̃l*. 174 et 175. Par mégarde, les mots *tapel* et *ta pel* ont changé de place dans l'éd. Jub.

un clerc avons
de tel gaaing com nous savons;
soventes foiz nous en grevons
por nostre afere.
que loez vous du clerc a fere,
qui se voudra ja vers ca trere?

li deables.

comment a non?

salatins.

theophiles par son droit non;
mult a este de grant renon
en ceste terre.

li deables.

j ai toz jors eu a lui guerre,
c onques jor ne le poi conquerre.
puisqu il se veut a nous offerre,
viengne en cel val
sanz compaignie et sanz cheval.
n i aura gueres de travail,
c est pres de ci.
mult aura bien de lui merci
sathan et li autre nerci;
mes n apiaut mie
jhesu le fil sainte marie;
ne li ferions point d aie.
de ci m en vois.
or soiez vers moi plus cortois,
ne me traveillier mes des mois,
va, salatin,
ne en ebrieu ne en latin.

or revient theophiles a salatin.

or suis je venuz trop matin?
as tu riens fet?

salatins.

je t ai basti si bien ton plet,
quanques tes sires t a mesfet
t amendera,
et plus forment t onorera,
et plus grant seignor te fera
c onques ne fus.
tu n es or pas si du refus

certain prix, nous le savons bien; il nous coûte souvent de la peine, à toi et à moi, pour notre affaire. Que veux-tu qu'on fasse du clerc, qui voudra jamais se mettre à cette besogne?

Le Diable.

Quel est son nom?

Salatin.

Théophile est son vrai nom; sur cette terre, il a été en grande réputation.

Le Diable.

J'ai toujours été aux prises avec lui sans jamais pouvoir le conquérir. Puisqu'il veut s'offrir à nous, qu'il vienne dans cette vallée sans compagnie ni cheval. Il n'y aura guère de fatigue, c'est tout près. Satan et les autres noircis le prendront bien en grande pitié; mais qu'il n'implore jamais Jésus, le fils de la sainte Marie; nous ne lui serions point en aide. Je m'en vais d'ici. Or, sois plus courtois envers moi, va, ne me peine plus de longtemps, Salatin, ni en hébreu ni en latin.

SCÈNE V.

Théophile.

(*revient à Salatin.*)

Suis-je donc venu trop matin? n'avez-vous rien fait?

Salatin.

J'ai plaidé votre cause, si bien que votre maître vous réparera tout le mal qu'il vous a fait, et il vous fera beaucoup plus honoré et plus grand seigneur que vous ne fûtes jamais. Vous n'êtes pas aujourd'hui si bas que vous serez haut encore. Point de trouble! Allez là-bas sans

177. mscr ·|·, un. 181. mscr *loez* ꝟ9, vous. 182. mscr ꝟs, vers. 183. mscr *ꝯment*, comment. 184. mscr ꝑ, par. 186, 187. mscr *t're*, *g're*, terre, guerre. 188. mscr *ꝯq̄s*, conques; *ꝯq̄rre* conquerre. 189. mscr *p'isql*, puisqu il. 197. mscr *jħu*, jhesu. 200. mscr ꝟs, vers. 201. éd. Jub. *traveilliez*. 204. éd. Jub. *venu*; mscr *venuz*.

com tu seras encor du plus.
ne t esmaier.
va la aval sanz delaier.
ne t i covient pas dieu proier
ne reclamer,
se tu veus ta besoingne amer.
tu l as trop trove a amer
qu'il t a failli.
mauvesement as or sailli;
bien t eust ore mal bailli,
se ne t aidaisse.
va t en que il t atendent, passe
grant aleure;
de dieu reclamer n aies cure.

theophiles.

je m en vois. diex ne m i puet nuire
ne riens aidier,
ne je ne puis a lui plaidier.

ici va theophiles au deable, si a trop grant paor, et li deables li dist:

Venez avant, passez grant pas;
gardez que ne resamblez pas
vilain qui va a offerande.
que vous veut ne que vous demande
vostre sires? il est mult fiers.

theophiles.

voire, sire, il fu chanceliers,
si me cuide chacier pain querre.
or vous vieng proier et requerre
que vous m aidiez a cest besoing.

li deables.

requiers m en tu?

theophiles.

oil.

li deables.

or joing
tes mains, et si devien mes hom;
je t aiderai outre reson.

theophile.

vez ci que je vous faz hommage,
mes que je raie mon domage,
biaus sire, des or en avant.

li deables.

et je te refaz un couvant
que te ferai si grant seignor,

délai. Il n'y faut pas prier ni implorer Dieu, si vous voulez aimer votre besogne. Vous l'avez trop trouvé digne d'amour puisqu'il vous a manqué. Or, vous avez fait un mauvais pas; Dieu vous eût bien maltraité, si je ne vous étais venu en aide. Partez, ils vous attendent; allez à grands pas n'ayez garde d'implorer Dieu.

Théophile.

Je m'en vais. Dieu ne peut me nuire ni aider en rien, et je ne puis plaider contre lui.

SCÈNE VI.

Le Diable.

(à Théophile, qui est allé au de vant de lui en tremblant de peur.)

Viens en avant, dépêche-toi; prends garde que tu ne ressembles au vilain qui va à l'offrande. Ton maître que te veut-il ou que te demande-t-il? Il est bien rude.

Théophile.

En vérité, Seigneur, il fut chancelier, et il pense m'envoyer demander mon pain. Je viens donc vous solliciter de m'aider en cette conjoncture.

Le Diable.

Me le demandes-tu?

Théophile.

Oui.

Le Diable.

Or, joins tes mains, et deviens mon homme, et je t'aiderai plus qu'il ne faut.

Théophile.

Me voici qui te rends hommage, mais, Monseigneur, que dorénavant mon dommage soit réparé.

Le Diable.

De mon côté, je m'engage à te faire si grand seigneur, que jamais on ne te vit

---

224. mscr q̄, que, parceque; *tatendēt*. 230. mscr Rubrique: *.th.* : éd. Jub. *Theophile*. 233. ꝟs, vous. 239. mscr *reqers*. 240. éd. Jub. *hon*, mscr *hō*. 243. mscr q̄, que. 245. mscr .|., un.

c on ne te vit oncques greignor.
et puisque ainsinques avient,
saches de voir qu il te covient
de toi aie lettres pendanz,
bien dites et bien entendanz;
quar maintes genz m en ont sorpris
por ce que lor lettres n en pris.
por ce les vueil avoir bien dites.

theophiles.

vez les ci, je les ai escrites.

or baille theophiles les lettres au deable, et li deables li commande a ouvrer ainsi:

Theophile, biaus, douz amis,
puisque tu t es en mes mains mis,
je te dirai que tu feras.
james povre homme n ameras.
se povres hom sorpris te proie,
torne l oreille, va ta voie;
s aucuns envers toi s umelie,
respon orgueil et felonie;
se pauvres demande a ta porte,
si garde qu aumosne n enporte.
doucor, humilitez, pitiez,
et charitez et amistiez,
et jeune fere et penitance,
me metent grant duel en la pance.
aumosne fere et dieu proier,
ce me repuet trop anoier;
dieu amer et chastement vivre,
lors me samble serpent et guivre
me menjue le cuer el ventre.
quant l en en la meson dieu entre
por regarder aucun malade,
lors ai le cuer si mort et fade,
qu il m est avis que point n en sente.
cil qui fet bien si me tormente
va t en, tu seras seneschaus.
lai les biens et si fai les maus,
ne juge ja bien en ta vie,
que tu feroies grant folie,
et si feroies contre moi.

plus grand. Et puisqu'il en est ainsi, sache qu'il faut vraiment que j'aie de toi des lettres à sceau pendant, bien écrites et de bonne foi; car beaucoup m'enont imposé, parce que je n'en pris pas acte. C'est pourquoi je les veux en bons termes.

Théophile.

Les voici, je les ai écrites.

Le Diable.

(Théophile présente les lettres au diable, et le diable lui ordonne d'agir ainsi:)

Théophile, mon très-cher ami, puisque tu t'es mis entre mes mains, je te dirai ce que tu dois faire.

Point homme pauvre n'aimeras. Si un homme pauvre et abattu te prie, tourne l'oreille, va ton chemin; si quelqu'un s'humilie devant toi, réponds avec orgueil et perfidie; un pauvre mendie-t-il à ta porte, prends garde qu'il n'emporte d'aumône. Douceur, humilité, pitié, charité, amitié, faire maigre et pénitence, me causent une grande douleur aux entrailles. Faire l'aumône et prier Dieu peut m'ennuyer grandement; aimer Dieu et vivre avec chasteté, cela m'est comme si serpent et vipère me mangeait le coeur au ventre. Quand on entre dans la Maison-Dieu pour visiter un malade, alors je me sens le coeur si mort et si fade, qu'il me semble que je n'en aie point. Qui fait du bien me tourmente de la sorte. Or, va-t'en, tu seras sénéchal. Fais le mal et laisse le bien, jamais de ta vie ne juge bien, parce que ce serait faire une grosse faute, et tu ferais contre moi.

262. mscr *sau℘s*, saucuns; *enu's*, envers. 265. éd. Jub. *gardes; q̃umosne*. 268. mscr et éd. Jub. *jeune fere penitance*, mais le vers n'y serait pas. 278. éd. Jub. *sent* au lieu de *sente*, f. d. l. ou d'impression.

theophiles.

je ferai ce que fere doi.
bien est droiz vostre plesir face,
puisque j eu doi ravoir ma grace

or envoie l evesque querre theophile.

Or, tost lieve sus, pinceguerre,
si me va theophile querre,
se li renderai sa baillie.
j avoie fet mult grant folie
quant je tolue li avoie,
que c est li mieudres que je voie;
ice puis je bien por voir dire,

or respont pinceguerre

vous dites voir, biaus, tres douz sire.

or parole pinceguerre a theophile, et theophiles respont.

qui est ceenz? et vous qui estes?
je sui un clers. et je sui prestres.
theophile, biau sire chiers,
or, ne soiez vers moi si fiers.
mes sires un pou vous demande,
si raurez ja vostre provande,
vostre baillie toute entiere.
soiez liez, fetes bele chiere,
si ferez et sens et savoir.

theophiles.

deable i puissent part avoir.
jeusse eue l eveschie,
et je l i mis, si fis pechie.
quant il i fu, s oi a lui guerre,
si me cuida chacier pain querre.
tripot lirot! por sa haine
et por sa tencon qui ne fine.
g i irai, s orrai qu il dira.

THÉOPHILE.

Ce que je dois, je le ferai. Il est de bon droit de faire ce que tu veux, puisque je dois par là ravoir ma grâce.

SCÈNE VII.

L'ÉVÊQUE.

(envoyant chercher Théophile.)

Or, vite en marche, Pinceguerre, va chercher Théophile, je vais lui rendre son emploi. J'avais fait une insigne folie quand je le lui avais enlevé, car c'est le meilleur homme que j'aie vu; je peux bien l'attester.

PINCEGUERRE.

Vous dites vrai, mon généreux maître.

SCÈNE VIII.

PINCEGUERRE.

(à Théophile.)

Qui est là?

THÉOPHILE.

Et qui êtes-vous?

PINCEGUERRE.

Je suis clerc.

THÉOPHILE.

Et moi, prêtre.

PINCEGUERRE.

Théophile, noble, cher Seigneur, ne soyez pas si fier envers moi. Mon maître vous demande un peu, et vous allez ravoir votre prébende et votre pouvoir tout entier. Réjouissez-vous, faites bonne mine, c'est ce qu'il y a de plus sage.

THÉOPHILE.

Puissent les diables y avoir part! J'aurais eu l'évêché, et je l'y mis, j'ai mal fait. Quand il y fut, j'eus guerre avec lui, et il pensa me chasser pour demander mon pain. Au diable zot sa haine et sa querelle qui ne finit pas. J'y irai et j'entendrai ce qu'il dira.

---

286. mscr *vre*, vostre. 288. mscr. Rubrique *qrre*, querre. 288. mscr *pinceg're*. 291. mscr *ml't; grãt*. 292. mscr *quãt*, quant. 298. mscr *sire ch's*. 300. mscr ·|·, un. 311. mscr et éd. Jub. *par*, q, qui. 312. *ql*, qu il.

pinceguerre.

quant il vous verra si rira,
et dira pour vous essaier
le fist; or vous reveut paier,
et serez ami com devant.

theophiles.

or disoient assez souvant
li chanoine de moi granz fables;
je les rent a toz les deables.

or se lieve l evesque contre theophile, et li rent sa dignite et dist:

sire, bien puissiez vous venir.

theophiles.

si sai je bien me sostenir,
je ne sui pas cheus par voie.

li evesques.

biaus sire, de ce que j avoie
vers vous mespris, je l vous ament,
et si vous rent mult bonement
vostre baillie. or, la prenez,
quar preudom estes et senez,
et quanques j ai si sera vostre.

theophiles.

ci a mult bone patre nostre,
mieudre assez c onques mes ne dis.
desormes vendront dis et dis
li vilain por moi aorer,
et je les ferai laborer:
il ne vaut rien qui l on ne doute.
cuident il je n i voie goute?
je lor serai fel et irous.

li evesques.

theophile, ou entendez vous?
biaus amis, penssez de bien fere.
vez vous ceenz vostre repere,
vez ci vostre ostel et le mien,
noz richeces et nostre bien.
si serons desormes ensamble,
bon ami serons, ce me samble;
tout sera vostre et tout ert mien.

theophiles.

par foi, sire, je le vueil bien.

PINCEGUERRE.

Il va rire quand il vous verra, et dire qu'il le fit pour vous essayer; aujourd'hui, il veut vous payer, et vous serez amis comme autrefois.

THÉOPHILE.

Or, les chanoines disaient assez souveur de grandes fables sur mon compte; je les envoie à tous les diables.

SCÈNE IX.

L'ÉVÊQUE.

(qui se lève devant Théophile pour lui rendre la dignité.)

Seigneur, soyez donc le bienvenu.

THÉOPHILE.

Mais, je sais bien me soutenir, je ne suis pas tombé en chemin.

L'ÉVÊQUE.

Cher Seigneur, je vais vous dédommager du tort que je vous avais fait, et je vous rends de très-bon gré votre fonction. Or, prenez-la, car vous êtes homme de sens et de probité, et tout ce que j'ai sera le vôtre.

THÉOPHILE.

Voilà un fort bon Pater, bien meilleur que je ne dis jamais. Désormais viendront me rendre hommage dix à dix les hommes vils, et je leur donnerai du labeur: ne vaut rien qui l'on ne craint pas. Croit-on que je n'y voie goutte? Je leur serai dur et violent.

L'ÉVÊQUE.

Théophile, quelle est votre intention? Cher ami, pensez à bien faire. Voyez ici votre logis, voici votre hôtel et le mien, nos richesses et notre fortune. Nous resteront unis à l'avenir, nous serons, ce me semble, bons amis; tout sera le vôtre, et tout sera le mien.

THÉOPHILE.

Ma foi, Monseigneur, je le veux bien.

---

320. mscr Rubrique *ptre*; éd. Jub. *Théophiles*, mscr *.th.* 321. mscr *sui*, au lieu de *sai*, n'a pas de sens; mscr *soctenir*. 322. mscr p, par. 331. mscr et éd. Jub. ·x· *et* ·x·.

ici va theophiles a ses compaignons tencier, premierement a un qui avoit non pierres.

Pierres, veus tu oir novele?
or est tornee ta rouele,
or t est il cheu ambes as,
or, te tien a ce que tu as,
qu a ma baillie as tu failli;
l evesque m en a fet bailli,
si ne t en sai ne gre ne graces.

pierres respont.

theophiles, sont ce manaces?
des ier priai je mon seignor
que il vous rendist vostre honor;
et bien estoit droiz et resons.

theophiles.

ci avoit dures faoisons
quant vous m aviiez forjugie.
maugre vostres or le rai gie
oublie aviiez le duel.

pierres.

certes, biaus, chiers sire, a mon vuel
fussiez vous evesques eus
quant nostre evesques fu feus;
mes vous ne le vousistes estre,
tant doutiiez le roi celestre.

or tence theophiles a un autre.

thomas, thomas! or te chiet mal
quant l en me ra fet seneschal;
or leras tu le regiber
et le combattre et le riber,
n auras pior voisin de moi.

thomas.

theophile, foi que vous doi,
il samble que vous soiez yvres.

theophiles.

or en serai demain delivres,
maugrez en ait vostre visages.

thomas.

par dieu! vous n estes pas bien sages,
je vous aim tant et tant vous pris.

SCÈNE X.

THÉOPHILE.

(va chercher querelle à ses confrères, et, pour commencer, à un qui s'appelait Pierre).

Pierre, écoutez une nouvelle, voilà votre roue tournée, or, s'il vous est échu un ambesas, tenez-vous à ce que vous avez, car vous avez manqué ma fonction; l'évêque m'en a fait mandataire, ainsi je ne vous en sais gré ni ne vous en remercie.

PIERRE.

Théophile, me menacez-vous? Je priai Monseigneur dès hier de vous rendre votre honneur; c'était bien juste et raisonnable.

THÉOPHILE.

C'étaient des violences dures quand vous me renvoyiez sans juger. Malgré votre or, j'ai encore mon honneur; vous aviez oublié le mal.

PIERRE.

Certes, mon cher Seigneur, à ma volonté, vous seriez devenu évêque quand notre évêque fut mort; mais vous ne vouliez pas l'être, tant vous craigniez le Roi céleste.

THÉOPHILE.

(cherchant querelle à un autre).

Thomas, Thomas, vous êtes mal échu maintenant que l'on m'a rendu l'économat; or, vous cesserez de faire l'entêté, de combattre et de badiner, vous n'aurez pas de pire voisin que moi.

THOMAS.

Théophile, foi d'honnête homme, il semble que vous soyez ivre.

THÉOPHILE.

J'en reviendrai demain, malgré qu'en ait votre mine.

THOMAS.

Pardieu! vous n'êtes pas bien sage, je vous aime et vous estime tant.

---

346. Rubrique, mscr *.th.*, éd. Jub. *Theophile*; mscr *ꝯpaignons*; mscr *p'mierment*; mscr ·|·, un. 361. mscr *c'tes*, certes; *ch's*, chiers, éd. Jub. *chers*. 366. Rubrique éd. Jub. *Théophile*. 367. mscr *quāt*; *rafet*. 372. éd. Jub. *semble*.

theophiles.

thomas, thomas! ne sui pas pris,
encor porrai nuire et aidier.

thomas.

il samble vous volez plaidier,
theophile, lessiez me en pais.

theophiles.

thomas, thomas! je que vous fais?
encor vous plaindrez bien a tens,
si com je cuit et com je pens.

ici se repent theophiles, et vient a une chapele de nostre dame et dist:

He! laz, chetis dolenz,
que porrai devenir?
terre, comment me pues
porter ne sousteuir,
quant j ai dieu renoie,
et celui voil tenir
a seignor et a mestre
qui toz maus fet venir?
Or ai dieu renoie,
ne puet estre teu;
si ai laissie le basme,
pris me sui au seu.
de moi a pris la chartre
et le brief receu
maufez, se li rendrai
de m ame le treu.
He! dieu, que feras tu
de cest chetis dolent
de qui l ame en ira
en enfer le boillant,
et li maufez l iront
a leur piez defoulant?
ahi! terre, quar oevre
si me· va engloutant.

THÉOPHILE.

Thomas, je ne suis pas pris de vin, je pourrai nuire et aider encore.

THOMAS.

Il semble que vous vouliez plaider, Théophile, laissez-moi en repos.

THÉOPHILE.

Thomas, Thomas! qu'est-ce que je vous fais? Vous vous plaindrez bien à temps, je pense.

SCÈNE XI.

(Théophile se repent, et vient à une chapelle de la Sainte Vierge.)

THÉOPHILE.

Hélas! chétif misérable, que deviendrai-je? Terre, comment peux-tu me soutenir ou porter, quand j'ai renié Dieu, et veux tenir pour seigneur et maître celui qui amène tous les maux.

Oui, j'ai renié Dieu, cela ne peut être tû; j'ai laissé le baume et me suis pris au suif. Le malin a pris de moi la charte et reçu l'obligation, je lui rendrai le tribut de mon âme.

Eh! Dieu, que feras-tu de ce chétif affligé dont l'ame s'en ira dans l'enfer bouillant, et les mauvais esprits iront la fouler au pieds? Ahi! terre, car mon oeuvre va me plonger dans l'abîme.

---

383. mscr ꝯ, com. 384. Rubrique *.th.*, éd. Jub. *Théophile*. 384. ms (1635) *Ha ɣ laz chetiz dolanz*. 386. ms *coumēt me puez*. 387. ms *porteir*. 389. *vox*, voil. 390. ms *a seigneur et a maitre*. 391. ms *qui tant mal fait venir*. 394. ms *baume*. 398. *mausfeiz si li rendrai*. 399. ms *de marme*. 400. mscr *He ɣ diex*. 401. ms *dolant*. 402. ms *de cui larme*. 403. ms *buillant*. 404. ms *maufei*. 405. ms *a lor piez defolant*. 406. mscr *ahi ɣ terre*; ms *hai terre car huevre*. 407. mscr *si me vai engoulant*.

Sire diex, que fera
cist dolenz esbahis
qui de dieu et du monde
est huez et hais,
et des maufez d enfer
engeingniez et trahis.
dont sui je de trestoz
chaciez et envais.

Mon Dieu, que fera ce triste affligé qui est hué et haï du monde et de Dieu, trahi et abusé des démons de l'enfer. Je suis donc chassé et assailli de tout le monde.

He! las, com j ai este
plains de grant non savoir
quant j ai dieu renoie
por un petit d avoir.
les richeces du monde
que je voloie avoir
m ont gete en tel leu
dont ne me puis ravoir.

Hélas! comme j'ai été plein de grande ignorance lorsque, pour un peu de fortune, j'ai renié Dieu. Les richesses du monde que je voulais avoir m'ont jeté dans un lieu d'où je ne puis me retirer.

Sathan, plus de set anz
ai tenu ton sentier.
maus chans m ont fet chanter
li vin de mon chantier.
mult felonesse rente
m en rendront mi rentier;
ma char charpenteront
li felon charpentier.

Satan, voilà plus de sept ans que je poursuis ton chemin. Ce sont de mauvais chants que m'ont fait chanter les vins de ma cave. Mes débiteurs m'en payeront une rente bien cruelle; les perfides charpentiers me tailleront la chair.

Ame doit l en amer,
m ame n ert pas amee.
n os demander la dame
qu ele ne soit dampnee.
trop a male semence
en semoisons semee
de qui l ame sera
en enfer forsemee.

On doit aimer l'âme, la mienne ne sera pas aimée. Je n'ose prier la Vierge qu'elle ne la damne pas. Celui-là a semé une bien mauvaise semence au temps des semailles dont l'âme sera jetée dans l'enfer.

Ha! las, com fol bailli
et com fole baillie!
or sui je mal baillis

Hélas! comme le maître est fou, comme sa puissance est folle, me voilà avec mon âme dans une position mauvaise;

409. ms *ciz dolenz esbahiz.* 410. ms *dou monde.* 411. ms *hueiz et haiz.* 412. ms *maufeiz.* 413. ms et éd. Jub. *engigniez;* ms *traiz.* 414. mscr *t'stoz;* ms (1635) *dont sui ge de tristouz.* 415. ms *envaiz.* 416. ms *Ha*ʏ *las.* 419. mscr ·|·, *un.* 420. ms *les richesces dou monde.* 422. ms *mont getei en teil leu.* 424. ms *an (anz);* mscr ·vij·, set. 426. ms *mauz chanz mont fet chanteir.* 428. ms *mout* (mult). 432. ms *Arme doit hon ameir.* 433. ms *marme niert.* 434. ms *noz demandeir.* 436. ms *semance.* 437. ms *en sa maison semée.* 438. ms *de cui larme sera.* 439. ms *en enfer seursemée.* 440. ms *Ha*ʏ *las, com fou;* mscr *Ha*ʏ *laz.* 442. ms *or sui ge maubailliz.*

et m ame mal baillie.
s or m osoie baillier
a la douce baillie,
g i seroie bailliez
et m ame ja baillie.
Ors sui, et ordoiez
doit aler en ordure;
ordement ai ouvre,
ce set cil qui or dure,
et qui toz jors durra;
s en aurai la mort dure.
maufez, com m avez mors
de mauvese morsure!
Or n ai je remanance
ne en ciel ne en terre.
ha! las, ou est li lieus
qui me puisse soufferre?
enfers ne me plest pas,
ou je me voil offerre;
paradis n est pas miens,
que j ai au seignor guerre.
Je n os dieu reclamer
ne ses sainz ne ses saintes
las! que j ai fet hommage
au deable mains jointes.
li maufez en a lettres
de mon anel emprointes.
richece, mar te vi,
j en aurai dolors maintes.
Je n os dieu ne ses saintes
ne ses sainz reclamer,
ne la tres douce dame
que chascuns doit amer.
mes por ce qu en li n a

si j'osais m'abandonner à la douce protection, je serais reçu, et mon âme serait encore sauvée.

Je ne suis pas pur, et l'impur doit aller en saleté; j'ai fait une oeuvre immonde, celui qui est aujourd'hui, et qui sera toujours le sait; voilà qui me fera la mort dure. Démons, comme vous m'avez fait une mauvaise morsure!

Or, je n'ai de demeure ni au ciel ni sur la terre. Hélas! où est le lieu qui puisse me tolérer? L'enfer où je veux me présenter, ne me plaît pas; le paradis n'est pas à moi, car je fais la guerre au Seigneur.

Je n'ose implorer Dieu ni ses saintes ni ses saints, car hélas! les mains jointes, j'ai rendu hommage au diable. Le malin en a des lettres scellées de mon anneau. Richesse, par malheur je te vis, j'en aurai bien des douleurs.

Je n'ose implorer Dieu ni ses saints ni ses saintes, ni la très-douce Vierge que chacun doit aimer. Mais parce qu'il

---

443. ms *et marme maubaillie*. 444. ms *mozoie*. 447. ms *marme*. 448. ms *et ordoieiz*. 449. ms *aleir*. 450. ms *ai ovrei*. 451. ms *ce scit*. 453. ms *cen aurai*. 454. ms *maufeiz com maveiz*; éd. Jub. *mort* f. d. l. 455. ms *mauvaize*. 458. mscr *ha* γ; ms *laz*, *ou est li leuz*. 459. ms *sofferre*. 460. ms *plait pas*. 461. ms *ou me volz*. 462. ms *paradix*. 463. ms *car*; mscr *q̄*; éd. Jub. *quant*. 464. ms *Je noz dieu reclameir*. 466. ms *laz que jai fait*. 468. mscr *maufeiz*. 470. ms *richesce*. 471. ms *douleurs*. 472. ms *Je noz*. 473. ms *reclameir*. 475. ms *chacuns doie*. 476. ms *mais*.

felonie n amer
se je li cri merci.
nus ne m en doit blasmer.

n'y a en elle ni perfidie ni offense, je lui demande grâce. Personne ne doit m'en blâmer. —

c est la proiere que theophiles dist devant nostre dame:

Sainte roine, bele,
glorieuse pucele
dame de grace plaine
par qui toz biens revele
qu au basoing vous apele.
delivrez est de paine
qu a vous son cuer amaine,
ou pardurable raine
aura joie novele.
arousable fontaine
et delitable et saine,
a ton fil me rapele.

Prière.

(*que Théophile fit devant la Sainte Vierge*).

Sainte reine, belle, glorieuse fille, Dame pleine de grâce, par qui celui qui vous invoque au besoin découvre tous les biens. Qui vous offre son coeur est délivré de peine, il aura une joie nouvelle dans le royaume éternel. Fontaine fraîche, délicieuse et saine, rappelle-moi à ton Fils.

En vostre douz servise
fu ja m entente mise;
mes trop tost fui temptez
par celui qui atise
le mal et le bien brise.
sui trop fort enchantez,
car me desenchantez,
que vortre volentez
est plaine de franchise;
ou de granz orfentez
sera mes cors rentez
devant la fort justice.

En votre doux service, j'ai déjà mis mon espérance; mais je fus tenté trop tôt par celui qui fomente le mal et corrompt le bien. Je suis très-fortement enchanté, déliez-moi, car vous ne voulez que ce qui est généreux; ou bien moi, je serai payé de grande détresse devant la justice divine.

Dame, sainte marie,
mon corage varie;
ainsi, que il te serve
ou james n ert tarie
ma dolors ne garie,
ains sera m ame serve.

Vierge, Sainte Marie, mon coeur est ému; ainsi, qu'il vous serve, ou bien jamais ne tarira la source de ma douleur indomptée, mais mon âme sera asservie.

477. ms *nameir.* 478. ms *ce ge.* 479. ms *nuns ne men doit blameir.* 481. ms *glorieuze.* 482. ms *plainne.* 483. ms *par cui toz bienz;* mscr p, *par.* 484. ms *q̃u, qu au;* ms *besoig vos.* 485. ms *delivreș est de painne.* 486. ms *qua vos son cuer amainne.* 487. ms *en pardurable rainne.* 489. ms *fontainnc.* 490. ms *sainne.* 491 ms *a ton fil;* éd. Jub. et mscr *filz.* 492. ms *doulz servise.* 494. ms *mais trop tost fui tenteiz.* 495. ms *atize.* 496. ms *brize.* 497. ms *enchanteiz.* 498. ms *desenchanteiz.* 499. ms *volenteiz.* 500. *plainne de franchize.* 501. ms *orfenteiz.* 502. ms *renteiz.* 507. ms *jamais niert.* 508. ms *doleurs.* 509. ms *ainz sera • marme.*

ci aura dure verve,
s ainz que la mors n enerve,
en vous ne se marie
m ame, qui vous enterve.
souffrez li cors deserve
l ame ne soit perie.

Il y aura un rude coup, si mon âme, qui vous regarde, ne s'unit à vous avant que la mort ne l'accable. Permettez que le mérite du corps empêche la perte de l'âme.

Dame de charite,
qui par humilite
portas nostre salu,
qui toz nos a gete
de duel et de vilte
et d enferne palu.
dame, je te salu;
tęs saluz m a valu,
je l sai de verite.
gar qu avoec tentalu
en enfer le jalu
ne praigue m erite.

Charitable Vierge, qui avez humblement porté notre salut, qui nous avez tirés tous de la douleur, de la bassesse, du marais infernal. Sainte Marie, je vous salue; votre salut m'a sauvé, je le sais au vrai. Gardez qu'avec Tantale je ne prenne mon héritage dans l'enfer jaloux. —

En enfer ert offerte,
dont la porte est ouverte,
m ame par mon outrage.
ci aura dure perte
et grant folie aperte,
se la praing herbregage.
dame, or te faz hommage,
torne ton douz visage
por ma dure deserte;
el non ton fil le sage,
ne souffrir que mi gage
voisent a tel poverte.

A cause de mon tort, mon âme sera livrée dans l'enfer, dont la porte est ouverte. Ce sera une perte dure et une grande folie manifeste, si je prends là ma demeure. Vierge sainte, je vous rends hommage, tournez vos doux regards pour voir ma dure récompense; au nom de votre sage Fils, ne souffrez pas que mon salaire soit réduit à une telle pauvreté.

Si come en la verriere
entre et reva arriere
li solaus que n entame,

Comme le soleil entre dans la vitre et retourné sans l'entamer, ainsi vous étiez

---

510. ms *ci aura • dure.* 512. ms *en vos ne cc.* 513. ms *marme; vos.* 515. ms *quele ne soit.* 516. ms *charitei.* 517. ms *humilitei.* 518. ms *notre.* 519. ms *getei.* 520. ms *denfer et ritei* (sans doute *vitei*, où l'*l* est tombée. Voir Mätzner, Altfr. L. 103, qui cite *viteit*). 523. mscr et éd. Jub. *ton salu.* 524. ms *lou sai de veritei.* 525. ms *gart quavec.* 532. ms *preigne meritei.* 529. ms *ouerte.* 530. ms *marme.* 533. ms *prent haberiage;* mscr. *h'bregage.* 534. ms *or te fas homage.* 535. ms *dolz visage.* 537. ms. *envers ton fil lou sage;* mscr et éd. Jub. *filz.* 538. éd. Jub. *sousfrir* 239. *a teil.* 540. éd. Jub. *com* f. d. l.; ms *come.* 542. ms *li solaux • nentanme.*

ainsinc fus virge entiere
quant diex, qui es ciex iere,
fist de toi mere et dame.
ha! resplendissant jame,
tendre et piteuse fame,
quar entent ma proiere,
que mon vil cors et m ame
de pardurable flame
rapelaisses arriere.

vierge intacte quand Dieu, qui était aux cieux, fit de vous mère et dame. Ha! gemme resplendissante, femme pleine de tendresse et de miséricorde, entendez donc ma prière que vous rappeliez mon corps vil et mon âme de la flamme éternelle.

Roine debonaire,
les iex du cuer m esclaire,
et l obscurete m esface,
si qu a toi puisse plaire
et ta volente faire;
car m en done la grace.
trop ai eu espace
d estre en obscure trace,
encor m i cuident traire
li serf de pute estrace.
dame, ja toi ne place
qu il facent tel contraire.

Reine débonnaire, éclairez-moi les yeux du coeur, et effacez l'obscurité, en sorte que je puisse vous plaire et faire votre volonté; donnez-m'en la grâce. J'ai eu trop de temps pour rester dans une voie obscure, les serfs de vile race pensent m'y traîner encore. Vierge, veuillez défendre qu'ils fassent jamais une telle injustice.

En vilte, en ordure,
en vie trop obscure
ai este lonc termine.
roine nete et pure,
quar me pren en ta cure,
et si me medecine
par ta vertu devine
qu ades est enterine.
fai dedenz mon cuer luire
la clarte pure et fine,
et les iex m enlumine,
que ne me voi conduire.

Longtemps, j'ai été dans l'avillissement, dans l'impureté, dans une vie très-basse. Reine nette et pure, prenez donc soin de moi, et guérissez-moi par votre vertu divine, qui toujours est intacte. Faites luire au dedans de mon cour la clarté pure et douce; illuminez mes yeux, car je ne vois pas à me conduire.

Li proieres qui proie
m a ja mis en sa proie,
pris serai et preez;

Le déprédateur pillard m'a déjà mis en sa proie, je serai pris et pillé; il me

543. ms *ansi fus vierge.* 545. ms *fit.* 546. mscr *ha*ʏ; ms *resplendissans.* 547. ms *tanre et piteuze.* 548. ms *car.* 551. ms *fais retorneir ariere.* 553. ms *yex dou cuer.* 554. ms *et locuretei efface.* Les deux caractères *s* et *f* sont très ressemblants dans les manuscrits. 556. ms *volontei.* 559. ms *ocure.* 560. ms *ancor.* 561. ms *li serf • de.* 563. ms *qu il fassent teil;* éd. Jub. *le contraire* f. d. l. 569. ms *medicine.* 572. ms *dedens.* 573. ms *clartei.* 574. ms *et les ex.* 575. mscr *que ne men voi conduire;* mscr *ꝯduire.* 576. ms *proierres.* 577. ms *ma ja pris en la proie.*

trop asprement m asproie.
dame, ton chier fil proie
que soie despreez.
dame, car leur veez,
qui mes mesfez veez,
que n avoie a leur voie;
vous qui lasus seez,
m ame leur deveez
que nus d aus ne la voie.

ici parole nostre dame
a theophile et dist:

Qui es tu, va, qui vas par ci?
ha! dame, aiez de moi merci.
c est li chetis
theophiles li entrepris
que maufe ont loie et pris;
or vieng proier
a vous, dame, et merci crier
que ne gart l eure qu asproier
me viengne cil
qui m a mis a si grant escil.
tu me tenis ja por ton fil,
roine bele.

nostre dame parole.

je n ai cure de ta favele,
va t en, is fors de ma chapele.

theophiles parole.

dame, je n ose.
flors d aiglentier et lis et rose
en qui li filz dieu se repose
que ferai gie?
malement me sent engagie
envers le maufe enragie,
ne sai que fere.
james ne finerai de brere.
virge, pucele debonere,
dame honoree,
bien sera m ame devoree,
qu en enfer sera demoree
avoec cahu

rudoie bien rudement. Vierge, priez votre cher fils que je sois délivré. Vierge, qui voyez mes crimes, empêchez donc les démons. afin que je n'entre pas dans leur chemin; vous qui êtes là-haut, otez-leur mon âme, afin qu'aucun d'eux ne la voie.

LA SAINTE VIERGE.

(à Théophile).

Qui es tu donc qui vas par ici.

THÉOPHILE.

O Vierge, ayez pitié de moi, c'est Théophile, le captif affligé que les démons ont acheté et pris; or, je viens vous prier, Vierge Sainte, et demander cette grâce que celui qui m'a causé une telle ruine n'observe l'heure où il puisse venir me maltraiter. Belle reine, vous m'avez déjà tenu pour fils.

LA SAINTE VIERGE.

Je ne m'occupe pas de ton discours, va-t'en, sors de ma chapelle.

THÉOPHILE.

Sainte Vierge, je n'ose. O! églantine et lis et rose en qui se repose le Fils de Dieu, que ferai-je? Je me sens mal engagé envers le malin furieux, je ne sais que faire. Jamais je ne cesserai de crier. Vierge, fille débonnaire, dame honorée, certes, mon âme sera engloutie, puisque avec Cahu elle restera aux enfers.

---

580. mscr *filz;* ms *fil.* 581. ms *despreeiz.* 582. ms *lor veciz.* 583. ms *mesfaiz veciz.* 584. ms *lor voie.* 585. ms *vos* · · · · *seeiz.* 586. ms *marme lor deveciz.* 587. ms *que nuns deulz ne.* 698. éd. Jub. *jà par* f. d. l. 607. mscr *env's*, envers. 613. éd. Jub. *demorree* f. d. l.

nostre dame.

theophile, je t ai seu
ca en arriere a moi eu.
saches de voir,
ta chartre te ferai ravoir
que tu baillas par non savoir;
je la vois querre.

ici va nostre dame prendre la chartre theophile.

sathan, sathan! es tu en serre?
s es or venuz en ceste terre
por commencier a mon clerc guerre,
mar le penssas.
rent la chartre que du clerc as,
quar tu as fet trop vilains cas.

sathan parole.

je la vous rande!
j aim miex assez que l en me pende.
ja li rendi je sa provande,
et il me fist de lui offrande,
sanz demorance,
de cors et d ame et de sustance.

nostre dame.

et je te foulerai la pance.

ici aporte nostre dame la chartre a .th.

Amis ta chartre te raport.
arivez fusses a mal port
ou il n a solaz ne deport.
a moi entent,
va a l evesque, et plus n atent,
de la chartre li fai present,
et qu il la lise
devant le pueple en sainte yglise,
que bone gent n en soit sorprise
par tel barate.
trop aime avoir qui si l achate;
l ame en est et honteuse et mate.

theophile.

volentiers, dame.
bien fusse mors de cors et d ame.
sa paine pert qui ainsi same,
ce voi je bien

622. mscr *t're.*

La Sainte Vierge.

Il y a longtemps que je t'ai su mon ami. Sache bien que je te ferai recouvrer la charte que tu donnas par ignorance; je vais la quérir.

SCÈNE XII.

La Sainte Vierge.

(allant prendre le billet de Théophile.)

Satan, Satan! es-tu dedans? Si tu es venu sur la terre pour faire naître des différends avec mon clerc, tu eus là une malheureuse idée. Rends le billet que tu as du clerc, car tu as fait de trop mauvais tours.

Satan.

Moi vous le rendre! J'aime bien mieux être pendu. Il a déjà recouvré par par moi son bénéfice, et, sans hésitation, il me fit l'offre de lui, du corps et de l'âme et de son être.

La Sainte Vierge.

Je te foulerai aux pieds.

SCÈNE XIII.

La Sainte Vierge.

(apportant le billet à Théophile).

Ami, je te rapporte la lettre. Tu serais arrivé à un port de malheur où il n'y a ni délice ni joie. Ecoute, va chez l'évêque sans tarder, présente-lui la lettre, et qu'il en fasse la lecture devant le peuple dans la sainte église, afin que de bonnes gens ne soient pas dupés par une telle tromperie. Celui-là aime trop la fortune qui l'achète si cher; l'âme en devient et honteuse et triste.

Théophile.

Volontiers, Vierge. Certes, j'aurais été mort du corps et de l'âme. Il perd sa peine qui sème de la sorte, je le vois bien.

ici vient theophiles a l evesque, et li baille sa chartre et dist:

Sire, oiez moi por dieu merci,
quoi que j aie fet or sui ci.
par tens sauroiz
de qoi j ai mult este destroiz
povres et nus et maigres et froiz
fui par defaute.
anemis qui les bons assaute
ot fet a m ame geter faute
dont mors estoie.
la dame qui les siens avoie
m a desvoie de male voie
ou avoiez
estoie et ci forvoiez,
qu en enfer fusse convoiez
par le deable,
que dieu, le pere esperitable,
et toute ouvraingne charitable
lessier me fist.
ma chartre en ot de quanqu il dist,
scele fu quanqu il requist.
mult me greva
par poi li cuers ne me creva.
la virge la me raporta,
qu a dieu est mere,
la qui bonte est pure et clere.
si vous vueil proier com mon pere
qu el soit leue,
qu autre gent n en soit deceue
qui n ont encore aperceue
tel tricherie.

ici list l evesque la chartre et dist.

oiez por dieu le filz marie,
bone gent, si orrez la vie
de theophile
qui anemis servi de guile.
ausi voir comme est evangile
est ceste chose,
si vous doit bien estre desclose.
or escontez que vous propose:

SCÈNE XIV.

Théophile.

(vient à l'évêque, et lui présente le billet.)

Seigneur, écoutez-moi pour l'amour de Dieu, quoi que j'aie fait, me voici. Vous saurez à temps de quoi, j'ai été fort inquiet; je fus pauvre et nu, j'eus faim et froid par ma faute. L'ennemi qui assaille les bons avait fait commetre à mon âme une faute par laquelle j'étais mort. La dame qui guide les siens m'a détourné de la mauvaise voie, où j'étais conduit et si fourvoyé, que j'aurais été mené dans l'enfer par le diable, qui me fit abondonner Dieu, le père éternel, et toute oeuvre charitable. Il reçut de moi une obligation de tout ce qu'il me dicta, tout ce qu'il requit fut scellé. Il me mit beaucoup en peine, peu s'en fallut que le coeur ne m'eût crevé. La Vierge, qui est mère de Dieu, me l'a rapportée, elle qui est la bonté pure et sans tache. Or, je veux vous prier, comme mon père, de lire cet acte, afin que d'autres gens qui n'ont point encore connu une telle trahison n'en soient pas déçus.

SCÈNE XV.

L'Évêque.

(après avoir lu le pacte).

Ecoutez, bonnes gens, au nom de Dieu, Fils de Marie, et vous entendrez la vie de Théophile, à qui l'ennemi tendit son piége. Aussi vraie est cette chose que l'est l'évangile, et doit bien vous être révélée. Ecoutez donc ce que je vous dis:

651. éd. Jub. *ici* f. d. l. Le vers ne serait pas sur ses pieds. 652. éd. Jub. *tenz*; mscr p, par. 655. mscr p, par. 682. éd. Jub. *Théophiles* f. d. l. 683. mscr q̍, qui; éd. Jub. *Qn'anemis*. Cfr. v. 651. 684. mscr ℘*me*, comme.

A tos cels qui verront
ceste lettre commune.
fet sathan a savoir
que ja torna fortune,
que theophiles ot
a l evesque rancune,
ne li lessa l evesque
seignorie nesune.

il fut desesperez quant
l en li fist l outrage,
a salatin s en vint
qui ot el cors la rage,
et dist qu il li feroit
mult volentiers hommage,
se rendre li pooit
s onor et son domage.

je le guerroiai tant
com mena sainte vie,
c onques ne poi avoir
desor lui seignorie.
quant il me vint requerre,
j oi de lui grant envie,
et lors me fist homage
si rot sa seignorie.

de l anel de son doit
seela ceste lettre
de son sanc les escrist,
autre enque n i fist metre
ains que je me vousisse
de lui point entremettre
ne que je le feisse
en dignite remettre

issi ouvra icil preudom.
delivre l a tout a bandon
la dieu ancele;
marie, la virge pucele,
delivre la de tel querele.
chantons tuit por ceste novele.
or levez sus
disons: te deum laudamus

explicit le miracle de theophile.

A tous ceux qui verront cette lettre commune, satan fait à savoir qu'un jour la fortune se tourna en ce que Théophile prit l'évêque en haine, et celui-ci ne lui laissa aucune dignité. —

Quand on lui fit cet outrage, il fut désespéré; il s'en alla dire à Salatin, dont le corps était possédé, qu'il lui rendrait hommage très-volontier, s'il pouvait lui restituer son honneur et sa perte. —

Je lui fis la guerre tant qu'il mena une vie sainte, puisque jamais je ne pus avoir sur lui aucun ascendant. Quand il vint requérir mon aide, j'eus grande envie de lui, et alors il me rendit hommage, et recouvra sa dignité. —

Cette lettre, il l'a scellée de l'anneau de son doigt, il l'a écrite de son sang (il n'y mit point d'autre encre) avant que je voulusse m'employer pour lui, ou que je le fisse remettre en honneur. —

Ainsi agit cet homme de bien. La servante de Dieu l'a délivré parfaitement; Marie, la Vierge pure, l'a délivré d'une telle lutte. Célébrons tous cette nouvelle. Or, levez-vous, disons: Te Deum laudamus.

Fin.

689. mscr *ꝯmune*. 705. *ꝯ*, *com*. 715. mscr *enq̄*, *enque*, encre.

NOTES.

§ 1.

Dans la langue française, il y a eu, suivant M. Gaston Paris, deux systèmes de versification ayant tous les deux pour base l'accent. Dans le premier, le vers est un assemblage de plus ou moins de syllabes groupées sous un nombre fixe d'accents ou d'arsis, et les thesis ne comptent pas. Il n'y a d'exemples de ce système que la Cantilène d'Eulalie. En voici une strophe de deux vers scandés d'après ce système:

In figúre | de colómb |—volát a ciel.
Tuit orém | que por nós |—dégnet | preier.

C'est ansi que l'ancienne poésie française est, pour la forme, mise en rapport avec les vieux monuments poétiques de l'Allemagne. Dans le second système, le vers est un assemblage d'un nombre fixe de syllabes dont un nombre souvent variable doivent être affectées de l'accent métrique. Celui-ci est de rigueur à la césure et à la rime, d'ailleurs sa place varie. L'un et l'autre système a été susceptible de la rime dans le sens le plus étendu de ce mot, je parle de ses deux formes: la rime proprement dite et l'assonnance. Nous voyons par l'exemple précité que c'est celle-ci qui a concouru à former les premiers vers français qui existent. Au contraire, c'est le second système avec la rime proprement dite qui a prévalu jusqu' à nos jours.

Nous avons vu, dans le texte qui précède, quatre espèces de vers, de deux, de trois, de quatre et de six pieds. L'alexandrin ou le vers de six pieds se trouve dans plusieurs manuscrits divisé à la césure, de façon à faire porter les deux hémistiches sur deux lignes différentes, mais ne saurait que peu de fois être confondu avec deux vers de trois pieds à cause de la rime. (Voyez pourtant les demi-vers 716—719).

Entrer dans des recherches approfondies sur la manière dont le trouvère s'est servi de ces différents mètres n'est pas du ressort d'un aperçu court et rapide, ce serait entrer dans bien des détails de la versification de l'ancien temps. Je me bornerai à appeler l'attention sur les particularités les plus saillantes qui distinguent la versification du treizième siècle d'avec celle de l'époque où nous sommes. Le texte qui fait le corps de cet opuscule sera à la fois le point de départ et le guide.

Ce qu'il y a de plus frappant peut-être est l'existence de l'hiatus, trait commun de l'ancienne poésie, et dont l'emploi était en vigueur jusqu' au commencement du dix-septième siècle [1]), où le génie réformateur de Malherbe le proscrivit à jamais de l'art métrique. Il est bon de se souvenir qu'il opéra ce changement et autres dans le dessein de tenir à distance les mauvais poëtes en cachant, pour ainsi dire, l'art poétique sous ces lois rigoureuses qui aujourd'hui encore font paraître la muse française un peu difficile à aborder. Dans une langue où les voyelles ont eu une large part à la formation des mots, leur retour devient facilement choquant, mais il n'y a pas de raison pour bannir l'hiatus d'un endroit plutôt que d'un autre. L'harmonie seule peut nous aider à juger dans des cas douteux, et c'était elle qui faisait la règle dans la poésie des trouvères, il n'y a donc pas de témérité à les regarder comme supérieurs sur ce point.

1) La première pièce durable de Malherbe porte la date de 1605 D. Nisard, Hist. de la Litt. Franç. I, 414.

On n'aura pas besoin de chercher des exemples de l'hiatus; les trois premiers vers de notre pièce nous en met quatre sous les yeux. Il y a hiatus entre *Ahi* et *ahi*, *ai* et *eu*, *eu* et *en*, et enfin entre *donc* et *et*.

La quantité syllabique a subi des changements nombreux, il suffira d'en relever les plus importants.

Racine a écrit:

Ainsi donc, sans cet avis fidèle,
Deux traîtres, dans son lit, assassinaient le roi?

On voit que les trois lettres finales du verbe *assassinaient* ne comptent pas dans la mesure. Il en est de même, on le sait, de la troisième personne du pluriel de tous les imparfaits et de tous les conditionels, ainsi que de ces formes des verbes auxiliaires: *qu'ils aient*, *qu'ils soient*. Du temps des trouvères, la versification n'était pas soumise à ces règles. Voyez le vers 317.

Pour compléter, je citerai quelques vers de huit syllabes. (Rut. II, 30; I, 117; I, 160).

(ib. I, 82) Ne feroient por toute France.
(ib. I, 110) Ainz qu'il aient pascei jonesce.
(ib. I, 149) Qu'il soient plain d'umilitei.

De même:

(Rom. de la Rose, publ. p. F. Michel, II, 153, v. 16384) L'auroient tenue en saisine.
(ib. II, 29, v. 12522) Por que soient riches ou beles.
(Li remedes d'amours, publ. p. Körting, p. 78, v. 343) mais qu'il soient sans mariage.

Dans une ballade attribuée à Villon, la synérèse s'est déjà faite. Le vers suivant est de 10 syllabes:

Mais lors n'avoyent nulle remission. (Villon, publ. p. Jannet p. 182, ib. 129.)

Cl. Marot, dans la Métamorphose d'Ovide Liv. I. usant du même mètre dit:

Cueilloient le fruict des sauvages pommiers.

La première et la seconde personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel étant allongées dans l'ancienne laugue (pooie, pooies, estoie, feroies), il va sans dire que les désinences *e* et *es* comptent pour une syllabe, à moins qu'il n'y ait élision. Les exemples abondent: voyez le texte 30, 77, 283, 284, 444, 446, 662. Villon p. 40.

Dont prenoye les plus subtilz, (vers de 8 syllabes).

Marot dit *je sçavois*, *irois*.

EA (ia) était disyllabe dans *deable*. Exemples 319, 664 du texte. D'autres exemples pris au hasard prouvent que c'était là la règle générale:

(Rut. I, 83) Et tors fust droiz et Diex déable;
(Rom. de la Rose II, 36) Uns livres de par le déable.
(ib. I, 340) Où déable porroit l'en prendre.

A l'époque de Villon, on en usait autrement:

Non obstant leur habit de diable (Villon p. 218).

IAU étoit monosyllabe daus *biaus* (62, 256 atc.)

(Rom. de la Rose II, 181 v. 17250) Biaus Génius, n'est pas merveille. (Jacque D'Amiens publ. par Körting p. 30) L'autre dira: biaus sire ciers.

Villon a dit *beau* (Ouvrage cité 193). Cfr.

(Rut. I, 196) Renars fist en Constantinoble.
Bien ses aviaus.

Le premier vers est de 8, le second de 4 syllabes, (ib.) *caviaus*, *naviaus*.

Mais ce n'était pas seulement dans le cas consigné par M. Quicherat (Traité de Vers. Fr. p. 289), lorsque l'*i* tenait lieu de l'*e* muet, cela arrivait aussi pour des désinences, telles que celle du verbe *apiaut* (texte 196), qui est devenu plus tard *appelle.*

Quant à la double voyelle dans IE (ié), IER, IERE (ière), IEZ, la prosodie en usait en général de la même manière qu'aujourd'hui. Ainsi dans les mots *diex*, *amistiez*, *bien*, *covient*, *miens*, *requiers*, *fiers*, *arriere*, *devenissiez* (texte 1, 267, 43, 67, 462, 239, 234, 541, 84, elle faisait une syllabe, dans *glorieux*, *vielle*, *Egypciens*, *crier, prier*, *(proicre)*, elle était de deux. Voyez le texte (481, 36, 595, 354, 548) et ces deux vers de 8 syllabes:

Mès or avint en ·|· esté.
C'une torbe d'Égypciens (Rut. II, 108).

Seulement, il est à remarquer que la bivocale *ie* précédée de deux consonnes dont la seconde était une liquide, *l* ou *r*, ne faisait qu'une syllabe (p. ex. estrier), mais il paraît qu'on a eu la faculté de dire au besoin *voudriiez* et même *seriiez* (texte 81, 87) en allongeant la forme d'un *i*. Cfr. les exemples cités par Burguy II, 109. Ce n'est qu'au dix-septième siècle que Corneille a établi la régle de la quantité syllabique de l'*ie* placé après deux consonnes dont la seconde était *l* ou *r*. Dans beaucoup de cas l'*ie* a été changé par la suite en *e* ou *è*. Exemples: *dangier, mangier, plaidier*, *briefvement*, *grieve*, *crieve*, *chiere.* Il semble que, dès les premiers temps, la prononciation ait singulièrement favorisé ce changement, puisqu'on a dit *her*, *er* (hier), *bacheler* (bachelier), *matere* (matière) *manere* (manière); témoin encore l'observation de Th. de Bèze (p. 55): Hæc etiam utraque vocalis raptim pronuntiata coalescit in unicam syllabam. On pourrait comparer la prononciation populaire de Paris de nos jours: on dit *bin* (bien), et la prononciation ordinaire: *le duc d'Enghien* (pr. angain).

IEN était disyllabe d'ancienne date dans *chrestien* (144); dans la Cantilène d'Eulalie, il est écrit *christiien.* D'autres exemples s'offrent à volonté (Rut. II, 106, 108, 209):

D'Égypte fu la crestiene,
Et avoit non Égypciene.
Preudom est et bon crestien,
Si ot non li quens Pavien.

De même Villon (éd. Jannet p. 55):

Dame du ciel, regente terrienne
Emperiere des infernaulz palux
Recevez-moy, vostre humble chrestienne.

Du temps de Marot, cette quantité syllabique n'était plus du bon usage:

Sache que c'est faute de charité
Entre Chrestiens, et à la verité. (Cl. Marot éd. de 1781 p. 56).

Nous avons déjà vu que l'adverbe *hier* ayant la forme *her* était monosyllabe, ajoutez-y l'exemple (354) et ceux du Traité de Versif. (p. 297). Cet usage a duré jusq'à Boileau.

Notre texte (13, 239) fait voir que la particule affirmative *oïl* admettait anciennement la diérèse. On en cite des exemples jusqu' à Desportes (1585), mais nous allons voir que Villon (1470) s'était déjà conformé à l'usage moderne:

Moy, pauvre mercerot de Renes,
Mourray-je pas? Ouy se Dieu plaist. (Grand Testament p. 37) [1])

On comprend que les poëtes n'aient pas tardé à adopter la prononciation la plus rapide, quand on se rappelle une ancienne orthographe *o* qui se trouve dans les phrases proverbiales:

1) Dans un rondel attribué à Villon, on lit pourtant cet autre vers: Une fois me dictes ouy, où la rime avec le verbe *ouy* a amené la diérèse.

ne set ne o ne non,
se n'en dirent ne o ne non. (Rut. II. 146; Roquef. Gloss.)

Passons à la rime. On a plusieurs fois posé la question: d'oú vient la rime, cette loi permanente de la poésie française. Beaucoup l'ont dérivée du latin parce qu'il en offre des exemples, non seulement au moyen âge mais déjà au temps classique:

Ipsum inter pecudes vasta se mole moventem
Pastorem Polyphemum et litora nota petentem. (Virg. Cité par Ideler Gesch. de Altfr. Nat. Lit. p. 23.)
Vir, precor, uxori, mater succurre sorori. (Cité. dans un autre but, par M. Quicherat Versif. Lat. p. 166.

On fait mieux d'y voir quelque chose qui tient nécessairement à la nature du vers français, et qui aidé de l'accent sert à en marquer le rythme en fixant les syllabes où s'arrête la mesure.

Il y a deux sortes de rimes, une qui porte sur la syllabe entière, et c'est la plus commune, une qui porte sur la syllabe accentuée, c'est l'assonance. Laissons de côté celle-ci. La rime proprement dite a été employée presque aussi longtemps qu'on a fait des vers. Elle n'a pourtant pas toujours été soumise aux mêmes règles qu'aujourd'hui, mais ce n'est pas à dire pour cela qu'elle fût fort négligé il y a six siècles.

Au point de vue de la métrique des anciens, on ne saurait reprocher à l'auteur du Miracle de Théophile d'avoir pris trop de libertés sur ce point. S'il a accouplé à la rime *dampnée* avec *amée* (435), peut-être la prononciation d'alors le lui a-t-elle permis; on peut dire autant des rimes *aidaisse* — *passe* (223—4), *cheval* — *travail* (191—2), *fiers* — *chanceliers* (234—5) [1].

Un fait assez curieux est que *gie* (je) a été renforcée (120, 359, 695) pour rimer avec un *e* accentué. En voici un exemple tiré du Rom. de la Rose (v. 3229).

. . . . mon avancement
vousist autresi bien cum gié
Atant ai pris de li congié.

Rutebeuf, non plus que les poëtes de la même époque, ne s'est fait aucun scrupule d'employer à la rime la troisième personne du futur (208 et suiv., 312).

(Rom. de la Rose v. 2077) Qui du songe la fin orra
Ge vous di bien qu'il i porra
Des jeus d'amors asses aprendre.

La troisième personne du singulier du passé défini est sujette à la même observation (170). Des rimes telles que *n'ia*, *escria entra* — *istra*, *agréa* — *pria* se rencontrent fréquemment dans le Roman de la Rose.

Pour justifier la rime *luire* — *ordure* (119) et *cure* — *nuire* (226), il faut admettre qu'à l'époque d'une orthographe incertaine on ait prononcé de même la diphthongue *ui* et la voyelle *u*. Cela se pouvait de deux façons: ou l'ancien son d'*u* (ou) aurait prévalu ou bien le son d'*i* l'aurait attiré de manière à former un son intermédiaire, c'est-à-dire l'*u* moderne. Il est probable que l'un et l'autre était en usage dans différentes provinces. Ce raisonnement serait moins admissible si notre trouvère n'eût trop souvent offert le retour de cette rime pour qu'elle ne fût pas juste. Ex.: (Rut. II, 213) *cuire* — *froidure*, (ib. 166) *cure* — *nuire*,

1) Pour le dernier exemple, je m'appuie sur l'opinion de M. Génin, qui pense que *cher* se prononçait comme dans arracher et *fier* comme *altier*. La rime du demi-vers 477 parait encore le confirmer. V. Littré Hist. de la l. fr. I. 335. Pellissier Tableau Histor. p. 125.

(ib. 111) *muire* — *droiture*, (ib. 51) *déduire* — *froidure*, (ib. 35) *obscure* — *luire*, (Rut. I, 14) *conduire* — *dure*, (ib. 79) *dure* -- *luire* (ib. 166) *droiture* — *luire*, (ib. 309) *cuir* — *obscuir* (obscur).

La métrique moderne ne permet point de faire suivre immédiatement une rime masculine par une rime masculine diff·rente, ni une rime féminine par une rime fémine différente. Les vieux poëtes de la France jusqu' à Marot inclusivement étaient exempts de la contrainte de cette règle générale. Un coup d'oeil jeté sur notre texte en fait foi. Ce ne fut que comme un exercise volontaire qu' Adam de la Halle, ménestrel du comte d'Anjou et Adenès le Roi firent alterner des tirades à rimes masculines et féminines. Rutebeuf aussi s'est plû à tenter ce mélange des rimes dans des pièces de très-peu d'étendue, *Brichemer, li diz des Ribaux* et *des Béguines* présentent d'une manière regulière alternativement un vers à rime masculine et féminine. [1]

Après cette observation générale, les modifications qu'il faut donner aux règles concernant les rimes *suivies*, *croisées*, *mêlées*, *redoublées* dans l'ancienne poésie se formulent d'elles-mêmes. On peut remarquer que les rimes suivies sont les plus nombreuses dans les oeuvres de Rutebeuf. La prière de Théophile (470) est écrite en vers à rimes croisées et redoublées. Il s'y trouve en outre des strophes monorimes, composées de trois et de quatre vers (101, 384 et suiv.).

§ 2.

v. 2. eü. Les patois ont encore évu.

v. 5. Autre part (I, 196), Ruteb. dit vaillant .ij. naviaus (napus, napellus) Rom. de la Rose, vaillant une seche (sepia). Dans son état triste, Th. pense à "faire prénitence avec le sac, la cendre et le cilice."

v. 7. Cfr. Citat. de Raynouard: Albert, al corn del taulier vos dirai mat.

v. 9. estuet, il faut. A l'infin. estovoir, sorti du passé déf. estut (ester, stare) Diez.

v. 13. Peut-être disait-on *a-t-il*. Voyez Th. de Bèze d. fr. ling. r. pr. p. 40.

v. 16. falourde. J'ai suivi la vieille interprétation (faix lourd), quoique je sois très-porté à croire que la racine est *fallere*, et que le champenois *fafelourde*, mensonge, est le même mot. La traduction serait alors *tromperie*.

v. 17. Le même vers se retrouve Rut. I, 116.

v. 20. manace s'écrivait anciennement *manatce* (cant. d'Eul.).

v. 36. fret, fractus, comme soufrete de suffracta Prov. sofraita, sufracha et le verbe fraiturar.

v. 62. La chanson de Boèce (Diez Altrom. Sprachd p. 60) montre qu'origimairement le vocatif avait une *s* aussi bien que le nominatif dans le provençal. L'ancien français penchait pour une forme de vocatif sans *s*. Sire dans notre pièce n'a pas d' *s* au vocatif (Cfr. Le Rom. de la Rose) et sur 26 vocatifs des mots theophiles, salatins, sire, pinceguerre, sathan, il n'y a que 4 qui se terminent par une *s*.

v. 62. que sages, expression commune pour *ce que fait un homme sage*.

v. 67. covient (convient), il faut. Cfr. v. 111.

---

1) Pour Adam d. l. H., voyez la pièce rapportée par M. Jubinal Oeuvres de Ruteb. I, 428. Elle commence par une rime masculine, et présente une rime de nature différente en passant d'une tirade monorime à l'autre.

v. 71. par pou, presque, à peu de chose près (Burguy II, 314).

v. 84 et 85. "Quiconque entroit en possession d'un fief en devoit faire *hommage* au seigneur, et, par cette cérémonie, il devenoit son *homme*. On faisoit hommage à genoux, la tête nue, sans épée et sans éperons, les mains jointes et renfermées dans celles du suzerain, lequel étoit assis et couvert. La formule du serment prononcée, celui-ci baisoit son vassal sur la bouche." Legrand d'Aussy Fab. II, 183. C'est presque une traduction du texte grec touchant la cérémonie que Satan fit subir à Théophile.

v. 113. fable synonyme de mensonge. Cfr. Que voirs fust fable et tors fust droiz (Rut. I, 83).

v. 123. Semble une réminiscence du chap. III de la Genèse.

v. 135. Legrand d'Aussi traduit: je lui rendrai la pareille.

v. 157. anuit. M. Jubinal met en note: "cette nuit, hâc nocte, pour, aujourd'hui." Dans le texte grec, on lit pourtant *τῇ ἐπερχομένῃ νυκτί.*

v. 197. apiaut, prés. du subj. Au même temps et au même mode on lit: (Le Romancéro Fr. p. 182) ele aime tant son petit enfançon, Que ne veut pas qu'il se *travaut* souvent.

v. 201. éd. Jub. donne *traveilliez*. Il faut conserver l'*r* conformément à la fois au manuscrit et à la grammaire. Voir sur la manière de rendre l'impér. prohibit. Diez Gramm. III, 205. Burguy I, 209. Cfr. 214.

v. 219. a amer, amandus (Diez Gramm. III, 255).

v. 250. *sceau pendant* s'appelle *βούλλα ἀπὸ χηροῦ* dans le texte grec.

v. 263. On dit encore au moins dans le style familier: répondre une sottise, des impertinences.

v. 274. menjue de manduco, exemple de l'accentuation régulière de l'*u* dans ce mot.

v. 291. S'il faut tenir compte de l'avis de Th. de Bèze, les anciens prononçaient *joie*, *avoie*, *feroie*, *disoient* en faisant d'*oi* une diphtongue semblable à *oy* dans *joyeux* et *plaie*, *aie*, *aient* de la même manière que nous prononçons aujourd'hui *payer*, *essayer*.

v. 306. Scandez: j eüsse eüe leveschié. Dans l'ancienne langue, il ne fallait pas que le part. passé suivît son régime pour s'en approprier le genre.

v. 308. oi, passé déf. d'avoir.

v. 310—12. Suivant la ponctuation de l'éd. Jub. j'y irai à cause de sa tençon, n'est-ce pas plutôt malgré le différend.

v. 348. Rutebeuf, ainsi que Villon, était joueur. Leur style s'en ressent. Villon à écrit: *Abusé m'a, et faict entendre .... D'ambesas que ce fussent ternes*, (Oeuvr. de Vill. 47). Cfr. v. 122, où il est aussi question de *dés*, mot par lequel on paraît avoir désigné même les pièces du jeu d'échecs, puisqu'on a parlé de déciers ou "feseeurs de dez à tables et à eschiés, d'or et d'yvoire de cor [ne] et de toute autre manièred' estoffe." (Citat. du Journ. des Sav. Janv. 1839).

v. 362. fussiez ... eüs. Presque comme si l'on eût dit *fussiez élu*. Cfr. v. 616.

v. 363. feüs. Du parf. latin fuit, it. fu, encore vivace dans *feu le roi*. Roquefort dans le suppl. au Gloss., sous l'art. Cotte, cite une forme fémin. *feuue*.

v. 368 et 369. regiber, regimber; riber, badiner. Voir Scheler Dict. d'Et. sous les art. gibier, ribaud.

v. 383. cuit. de l'inf. cuidier (cogitare).

v. 384. Toutes les variantes du manuscrit 1635 se trouvent au-dessous du texte précédées de *ms*. S'il est vrai que Rutebeuf ait vu le jour dans le Rémois, contrée de la Cham-

pagne où est située la ville de Reims, ce manuscrit est le meilleur, puisqu'il est écrit avec l'orthographe en usage dans cette province (Chabaille Journ. des Sav.)

v. 390. On voit que l'*e* muet ne compte pas à la fin, de l'hémistiche, d'où résulte que les deux demi-vers réunis peuvent faire un alexandrin de 14 syllabes. (Ex.: 456—57).

v. 399. "Treu (tributum) ist überall Zweisylbig." Mätzn. Alfr. L. 266.

v. 440. bailli. Sorte d'officier qui comme le sénéchal était supérieur aux prévôts avec la double inspection des finances et de la justice. Legr. d'Aussy Fabl. II, 230.

v. 442—7. baillir et ballier employés indifféremment, garder, protéger, abandonner.

v. 444. que. S'employait au sujet tant masculin que féminin. Cfr. 665, 571.

v. 494. arousable. Dérivé d'*adrorare;* aucun glossaire, que je sache, n'a cette forme.

v. 501. orfentez, orphanitas (orphelin).

v. 507. mes cors, moi-même. Déjà dans la latinité classique, on s'est servi de corpus dans le sens de personne: liberum, captivum corpus T. Liv. et Sall.

v. 510. verve, caprice, action brusque, bond, coup, changement. Cfr. Rut. I, 320.

Secor ton serf secor ta serve
Ou ci a perilleuse verbe.

v. 513. enterve (l. interrogare), interroger, regarder.

v. 519. geté. *Hors de la fosse l'ont jeté, gitez moi de ceste paor,* où *geter* veut dire délivrer. (Citat. de Mätzn. Altf. L. 134).

v. 576. proieres suj., predeur rég. (l. prædator, prædatorem), comme sire suj., seignor rég.

v. 584. avoie. Avoier est ici un verbe neutre, acception omise par Burguy et Roquef.

v. 585. seez. Pourquoi ce subjonctif? serait-il amené par la rime?

v. 598. tu tenis. Le passé déf. se conjuguait: *tin, tenis, tint, tenimes, tenistes, tindrent.* Remarquez le déplacement de l'accent latin à la 1e et à la 3e personne du pluriel; la dernière avait la pénultième brève déjà dans les poëtes classiques. On n'est pas sans faire attention à la transition de *vous* à *tu.* Ailleurs il peut y avoir intention; comparez les vers 169 et 200.

v. 616. ça en arriere, il y a longtemps, auparavant. a moi eü, étant à moi, acquis à moi. Cfr. Mätzn. Altfr. L. 152. "cautrement soit nus fins biens *eus* entierement, dass anders irgend ein schönes Gut vollkommen besessen werde." En nouveau français: un ami à moi, un cousin à elle, notre salut à tous. Cfr. v. 673.

v. 621. en serre, intra seram, dans la chambre.

v. 626. vilains cas. Proverbe: tous vilains cas sont niables.

v. 627. Suppléez: vous voulez que.

v. 657. geter faute. Peut-être est-ce une locution de jeu pour *faire un faux coup.*

v. 674. la qui. L'ancienne langue était allée jusqu'à donner à l'article l'emploi et la signification de cil, cele, lui, elle, suivis d'une locution relative, sans qu'il fût le déterminant d'un substantif. Aussi *cil* était-il quelquefois affaibli de manière à servir d'article. Ex.: Ce fu en la doulce saison que cler chantent cil oysillon. (Mätzn. Altf. L. 113).



N. B. On est prié de corriger les numéros mis entre deux parenthèses p. 15 et 16.